

Avis voté en plénière du 28 novembre 2017

La transition écologique et solidaire à l'échelon local

Déclaration du groupe de la Mutualité

Préserver la planète et ses ressources est l'enjeu majeur de la transition écologique. Atteindre cet objectif suppose de construire un projet durable portant des mécanismes vertueux, nécessitant d'inventer de nouveaux modèles sociaux et économiques, et ne se limitant pas aux seules énergies.

Le groupe de la mutualité a voté l'avis, pour un contrat de transition écologique mais également solidaire. Avis pour lequel nous déplorons la méthode en marche forcée au risque de nuire à la qualité de nos travaux.

Le groupe de la mutualité souhaite insister sur plusieurs points.

Prioritairement, il est impératif que l'Etat clarifie sa stratégie. Sa mise en œuvre devra éviter l'empilage des dispositifs pour gagner en cohérence, en lisibilité et en efficacité.

Deuxièmement, il est indispensable de se placer dans une logique de territoires car ils sont au cœur de la transition écologique. Favoriser la mutualisation de leurs compétences et de leurs moyens seront des conditions majeures de réussite. Si l'ingénierie de projet est incontournable, elle fait encore souvent défaut malgré des besoins importants. Chaque territoire doit pouvoir s'appuyer sur cette fonction et particulièrement ceux dont les moyens sont les plus limités (ce qui n'est pas le cas actuellement). La coordination est une autre compétence nécessaire à la conduite de projet pour laquelle le niveau intercommunal est pertinent.

Troisièmement, il est toujours difficile de s'affranchir des freins tels que le scepticisme et l'inertie. Pour les dépasser, différents leviers ont fait leurs preuves comme la mise en place d'une gouvernance pluraliste et partagée, comme les débats et échanges qui stimulent l'intelligence collective pour enrichir les projets, comme la réalisation de la transition de l'emploi, comme l'évaluation des expérimentations et des lois, prérequis pour valider la pertinence des actions réalisées.

Considérer l'acceptabilité sociale comme essentielle est un autre facteur positif. Parce qu'il ne peut y avoir de transition écologique sans les populations. Les associer évitera de pêcher par une insuffisante appropriation.

Les questions budgétaires sont centrales pour stimuler et faciliter l'innovation. Nous soutenons le financement du contrat de transition écologique et solidaire par un fonds national permettant de développer des outils innovants. La cohérence d'une stratégie nationale passe également par la mise en place d'une péréquation financière entre les territoires, donnant tout son sens à la transition solidaire.

Les territoires qui ont pu s'appuyer sur ces leviers ont démontré que la transition écologique est non seulement possible mais qu'elle est génératrice de dynamique sociale, économique et de bien vivre ensemble.